

Campagne d'emplois et de recrutement 2018

*Vu le Code de l'éducation,
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,
Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,
Vu le règlement intérieur,
Vu la décision n°2017-192 en date du 8 décembre 2017 relative à la composition du conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure de Lyon,*

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 18 décembre 2017, prend la délibération suivante :


Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à la majorité des suffrages exprimés la campagne d'emplois et de recrutement pour l'année 2018 telle que décrite dans le document joint à la présente délibération.

Détail des votes : 21 votes favorables et 4 abstentions sur un total de 25 votants.

Fait à Lyon, le 18 décembre 2017,

Le Président de l'ENS de Lyon


Jean-François PINTON